

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

# BULLETIN D'INSCRIPTION - SAISON 2016/2017

## D'UN MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILIÉE

La saison 2016/2017 commence le 1<sup>er</sup> septembre 2016 et se termine le 31 août 2017

Bulletin  
saisi sur  
Webaffiligue  
□ Oui □ Non

- (1) En communiquant votre adresse email vous recevrez 5 fois par an notre revue «Enjeu, une autre idée du sport».  
(2) Consultez le règlement technique Ufolep précisant les notions d'animateur et d'officiels sportifs.  
(3) Les codes correspondant à vos réponses figurent au verso de ce bulletin  
(4) Veuillez vous reporter au règlement médical 2008 de l'UFOLEP.  
(5) Le certificat médical sera remis au Président de l'association (original ou copie).  
(6) Le nom du médecin sera renseigné si l'association a choisi de contrôler et conserver les certificats médicaux.  
(7) Concerne toutes les activités pratiquées où le certificat médical est obligatoire uniquement à la 1<sup>re</sup> délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. Consultez au verso la liste des activités marquées par un (12). Concerne également le cas où le médecin

mentionne une interdiction de faire la compétition. Dans les 2 cas, la licence UFOLEP portera la mention «Pas de pratique compétitive».  
(8) La photocopie de votre CASM doit être transmise avec votre demande de licence. Si toutes les données sont remplies la licence portera la mention «Licence Sport motocycliste».  
(9) Cette information est facultative et soumise au libre consentement de la personne à la communiquer. Elle est recueillie par la Direction Technique Nationale dans le seul but de mieux adapter l'offre sportive proposée au sein des clubs affiliés à l'UFOLEP.  
(10) Veuillez prendre contact avec le président d'association pour connaître les éventuelles garanties directement souscrites par votre association auprès d'APAC Assurances.  
(11) En cas de non acceptation, veuillez barrer le texte et écrire la mention «sans Individuelle Accident» et contacter votre responsable associatif. La date et la signature sont obligatoires.

### INSCRIPTION N°

Nom : \_\_\_\_\_

Madame

Prénom : \_\_\_\_\_

Monsieur

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Email (1) : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Catégorie socio-professionnelle (3) : \_\_\_\_\_

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'UFOLEP ou l'USEP communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ?  Oui  Non

LICENCE **ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

Dirigeant (non pratiquant - aucune activité à renseigner)

Officiel (non pratiquant) (2)

Activité principale (3)

et Activités secondaires (3) :

Animateur (pratiquant) (2)

Activité principale (3)

et Activités secondaires (3) :

Officiel (pratiquant) (2)

Sportif (pratiquant)

Certificat médical (4) (5) : Date \_\_\_\_\_ et Nom du médecin (6) : \_\_\_\_\_

Est-ce une mutation ?  Non  Oui

sans pratique compétitive (7)

Etes-vous licencié d'une autre Fédération?  Non  Oui, précisez : \_\_\_\_\_

Date du CASM Moto (8) \_\_\_\_\_

Date de surclassement \_\_\_\_\_

et numéro du CASM Moto \_\_\_\_\_

Présentez-vous un handicap (physique, sensoriel, psychique ou mental) ?  Non  Oui (9)

Date d'homologation UFOLEP

### INFORMATIONS ASSURANCE DES LICENCÉS UFOLEP

Pour les licenciés UFOLEP de risque R4  
(Activités : 24021-Parachutisme - 24022-ULM - 24023-Vol à voile - 24024-Vol libre - 21031-VNM-Jet-ski)

Je prends note que ma licence ne procure aucune assurance, qu'il s'agisse de garanties en Responsabilité Civile comme de l'Individuelle Accident (10).

Je confirme avoir été informé (conformément à l'article L. 321-4 du Code du Sport) de l'intérêt à bénéficier de garanties Individuelle Accident couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut m'exposer.

#### DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DU LICENCIÉ R4

(ou si mineur, du représentant légal)

Pour les licenciés UFOLEP non pratiquants et pratiquants de risques R1, R2, R3, R5 ou R6  
Votre association a souscrit auprès de l'APAC une assurance collective Multirisque Adhérents Association qui comprend la garantie « Responsabilité Civile » obligatoire. Conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, elle vous propose en outre une garantie « Individuelle Accident ».

J'accepte les conditions de cette garantie « Individuelle Accident » de base (11) dont la notice d'information de garanties et de prix m'a été remise au préalable,

et je souhaite souscrire l'option suivante (voir au verso le tableau de ces garanties) :

- Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 1  
 Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 2  
 Complémentaire Individuelle de Personnes - CIP option 3 (pour les mineurs)

#### Pour les licenciés UFOLEP de risques R5 ou R6 :

Je prends note que le bénéfice des garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des consignes et contraintes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement joint à la notice d'information.

Attention: les licenciés résidant à l'étranger ne disposent d'aucune garantie dans le pays de leur domicile.

#### DATE ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DU LICENCIÉ R1-R2-R3-R5-R6

(ou si mineur, du représentant légal)

### LICENCE PROVISOIRE UFOLEP

No/Nom de l'association : \_\_\_\_\_

Activités : \_\_\_\_\_

Nom/Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Valable uniquement avec la date d'homologation, le cachet et la signature du Délégué départemental UFOLEP

Date d'homologation : \_\_\_\_\_

2016/2017